

PRESENTATION DU PROJET

1. Intitulé du Projet

Femmes élues et représentation politique en Algérie

2. Date de démarrage du projet

Octobre 2013

3. Composition de l'équipe de Recherche

a. Chef de projet

Nom	Prénom	Spécialité	Grade et fonction	Etablissement
Benzenine	Belkacem	Science politique	Maître de recherche A Directeur du CRASC	CRASC

Membres de l'équipe

Nom	Prénom	Spécialité	Grade et fonction	Etablissement
1. Meghiche	Kenza	Science politique	Maître de conférences B	Université d'Alger III
2. Laguer	Souad	Science politique	Attachée de recherche	CRASC
3. Fareh	Samir	Sociologie	Attaché de recherche	CRASC
4. Maradj	Souad	Anthropologie	Attachée de recherche	CRASC

4. Problématique du projet

Les questions principales que nous voulons aborder tiennent d'abord à l'actualité et aux changements sociaux et politiques que connaît l'Algérie par rapport à la représentation des femmes. Qui sont les femmes algériennes élues ? Quels sont leurs parcours professionnels ?

Quel est l'état des lieux de la participation des femmes ? Comment les femmes élues s'organisent-elles pour être en mesure d'exercer leurs droits et de participer dans la prise des décisions ? Quelles sont les stratégies menées par les autorités politiques afin de répondre aux revendications des femmes pour l'égalité politique totale et leur intégration dans la vie publique ? Comment la présentation des femmes dans les institutions législatives peut-elle prendre la forme de « présence politique », selon l'idée de Anne Philips¹ ? Une coexistence de la « politique de la présence des femmes » et de la « politique des idées défendant les droits des femmes » peut-elle avoir lieu ?

Mais, faut-il encore définir ce que nous entendons par égalité politique entre hommes et femmes. L'étude des textes juridiques qui décident des formes d'égalité est à cet égard particulièrement significative. Constitutionnellement, l'égalité politique est garantie entre hommes et femmes en Algérie. Elle consiste à accorder les mêmes droits aux hommes et aux femmes : vote, candidature aux différentes fonctions, et à leur donner formellement la même chance de participer dans la prise des décisions.

En matière politique, la condition des femmes est souvent évoquée par rapport à des considérations religieuses et traditionnelles qui s'adonnent à les exclure de la sphère du pouvoir et de la sphère publique en général. Pourtant, depuis quelques décennies des voix s'élèvent, même dans des milieux conservateurs et auprès des institutions religieuses pour permettre aux femmes de faire entendre leurs revendications et de participer, dans les limites et les règles qu'admet la charia, à la vie politique. Comment l'accès des femmes à la vie politique et parlementaire peut-il être réalisé dans ces conditions ? Si les pouvoirs politiques ainsi que les mouvements islamistes insistent sur le principe d'égalité politique, comment expliquer la très faible participation des femmes dans les assemblées élues ? Comment expliquer aussi les contradictions entre la position des islamistes à l'égard des droits des femmes et les réserves,

¹ Philips Anne, (ed.) *Feminism and politics*, Oxford, Oxford University Press, 1998.

voire les objections qu'ils émettent quand il est question d'égalité entre les sexes au nom de la Loi islamique ?

Notre étude sera basée sur une enquête auprès des femmes parlementaires afin de saisir leur et leur impact dans la vie politique en général, et en matière de promotion de l'égalité des genres et des droits des femmes en particulier.

Nous nous intéresserons en également aux initiatives des lois prises par les femmes parlementaires ; à leur engagement au sein des commissions parlementaires et à leur participation active au débat parlementaire.

« La féminisation du personnel politique aurait des effets considérables sur la vie politique en faisant entrer des préoccupations que la définition traditionnelle de la politique tend à exclure », disait lapidairement Bourdieu². Qu'en est-il dans les sociétés égyptienne et marocaine ? Que font les femmes, une fois dans les institutions législatives pour répondre aux revendications de justice, d'égalité et de liberté ? À quel point leur participation est-elle efficace, pour la société en général, et pour les femmes en particulier ?

Le rapport entre le militantisme féminin et la société civile est d'une grande importance. Nous voulons tenir compte de la mobilisation féminine qui, autour des différentes associations, œuvrent sur le terrain pour des campagnes de sensibilisation et d'action revendiquant leurs droits politiques et civiques. L'organisation de nombreuses conférences et rencontres interarabes et internationales montre que la mobilisation de la société civile est grande et importante. Les revendications des femmes égyptiennes et marocaines ainsi que leurs recommandations témoignent d'une forte prise de conscience que nous voulons éclairer en montrant ses portées et ses répercussions.

La référence faite à la conférence de Pékin en 1995 sur les femmes par les différentes associations féministes actives, et très particulièrement au chapitre concernant le droit des femmes à la participation au pouvoir, montrent que le militantisme des algériennes se nourrit des principes universels et d'une solidarité qui dépasse les frontières. La nomination de femmes dans plusieurs postes à hautes responsabilités, auparavant réservés aux hommes, ne cesse de croître ; elle témoigne aussi d'une volonté de changement de la part des pouvoirs politiques.

5. Répartition des axes par chercheur

Intitulé axe	Chercheur
1. Les femmes algériennes dans les assemblées élues : rapport de genre et représentation politique	Belkacem BENZENINE
2. Logiques de l'usage politique de l'élection des femmes	Kenza MEGHICHE
3. Place de la femme dans la représentation politique	Samir FAREH
4. La conception de la citoyenneté chez les Femmes élues	Souad MARADJ
5. Femmes élues et rapport avec les partis politiques	Souad LAGUER

² Interview avec Bourdieu, *Libération*, 11 février 1993.